



## Assemblée générale du 11 octobre 2019

L'assemblée générale s'est tenue à 20 heures 30 à la salle des associations de Valdurenque, sous la présidence de M<sup>me</sup> MARTIN Yannick.

Merci à tous ceux qui ont pu assister à cette assemblée générale. Certains membres absents étant excusés.

Les thèmes que nous avons abordés ont été les suivants :

- Le bilan moral de la saison 2018/2019
- Le bilan financier de la saison 2018/2019
- L'élection du bureau
- Le montant des cotisations
- Le calendrier pour la saison 2019/2020
- Les questions diverses

### **I. Bilan moral de la saison 2018/2019**

Randoval a pu compter 31 adhérents au total, 12 hommes et 19 femmes, dont 2 adhérents non marcheurs.

Les sorties : le calendrier comportait 21 sorties proposées dont 8 à la journée, 10 en demi-journée et 2 week-end en gîte. Un à Villeneuve/Vère (avec 8 participants seulement) et un à Bouldoux chez les Villar (avec une vingtaine de participants). Une sortie nocturne prévue au Pic de Nore, avortée pour cause de brouillard, avec grillades qui elles se sont bien déroulées, et pour finir la saison, une sortie au lac du Lampy avec repas restau au bord du lac. Certaines sorties ont dû être modifiées à cause du mauvais temps, une seule sortie a été annulée, le 16 décembre 2018.

Nous avons aussi fêté les 20 ans du club en octobre 2018. Espérons que cela dure encore 20 ans...

La soirée repas de février s'est faite aux crêpes avec en plus un diaporama des sorties de l'année précédente ainsi qu'un retour nostalgique dans le passé.

### **II. Bilan financier de la saison 2018/2019**

A ce jour, les soldes des comptes de Randoval sont excédentaires comme les années précédentes mais les variations de ce bilan par rapport à l'an passé, à ce jour s'expliquent par le fait que certaines factures sont décalées surtout celles qui concernent les réservations de gîte et le moment réel où l'on part. Il y a toujours un décalage de plusieurs mois.

Randoval possède, un compte courant et un compte épargne livret A au Crédit Agricole, et quelques espèces en caisse. Soit un total de 5792,04 € à ce jour.

Nous remercions la mairie pour sa subvention annuelle de 200€ ainsi qu'une subvention exceptionnelle pour les 20 ans de Randoval de 150€. Les frais de transport cette année s'élèvent à 602,58€.

**Les 2 bilans proposés ont été acceptés et votés à l'unanimité par les membres présents.**

### **III. Election du bureau**

Le bureau est actuellement composé de :

Sylvie Louet trésorière, Gérard Bru vice-président et Yannick Martin présidente.

Tous trois se représentant pour une saison supplémentaire ont été réélus à l'unanimité.

N'oublions pas Francis Oulès qui aide à la préparation du calendrier et guide quelques sorties, ainsi que le renfort d'Eliette Azéma, et Bernard Bonnafous du Pont de l'Arn.

#### **IV Montant des cotisations**

Cette année encore un seul tarif est proposé à 20€ pour tous, et 7 € d'assurance pour les membres qui souhaitent souscrire à la compagnie Smacl. (Soit 27€ par personne).

Ceux qui sont aussi inscrits dans d'autres club et qui ont déjà une assurance ne cotisent donc que 20€ sur présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile, individuelle accident corporel.

Pour ceux qui souhaiteraient adhérer au club mais sans faire les sorties, une adhésion de 15€ leur est proposée comme l'an passé.

Bien que le certificat médical ne soit plus obligatoire systématiquement chaque année, nous vous informons que sous conditions de problèmes de santé (chirurgie, maladie, fatigue générale importante) depuis moins de trois ans, et pour les personnes de 70 ans et plus, ce certificat devient obligatoire. Une nouveauté cependant cette année est de proposer un questionnaire de santé à remplir par chacun qui vous permettra de savoir si vous devez ou pas fournir un certificat médical.

Pour toute nouvelle adhésion, ce certificat reste obligatoire.

#### **IV. Frais de transport :**

Les frais de transport restent encore élevés sur le papier mais en réalité certains d'entre vous retournent à Randoval le chèque qu'ils ont reçu en dédommagement et préfèrent ainsi le déduire de leurs impôts sous forme de dons. Au nom du club qu'ils en soient remerciés.

Une étude très approfondie a été faite pour réajuster au mieux le prix des trajets et ainsi mieux dédommager ceux qui prennent leur véhicule. Après plusieurs recherches et calculs divers, la solution suivante a été retenue.

Le calcul des frais kilométriques est fait sur le logiciel internet « via Michelin ». Il est basé sur un véhicule essence de 6 CV (ne pouvant faire un calcul pour chaque voiture utilisée). Un tableau récapitulatif de ces frais est tenu à jour à chaque sortie.

Remettre également en place la participation de 2€ (pour tous sauf chauffeur) à chaque sortie.

En ce qui concerne les gîtes, les frais seront inclus dans le prix du Gîte et reversés directement au chauffeur sans passer par la case comptable de Randoval.

Exemple pour un gîte à 90 € distant de Valdurenque de 124 km aller : (d'après Michelin)

124 km=14€ / aller soit 248 km =28€ A/R par véhicule

4 personnes par voiture = 7€ /personne

Prix du gîte 90€ +7€ de transport par personne

Cette proposition semble convenir et sera donc mise en place pour la saison 2019/2020.

#### **V. Calendrier 2019/2020**

Les sorties sont toujours prévues un dimanche sur 2 à la journée ou à la matinée, en règle générale les 1ers et 3èmes dimanches.

Le rassemblement se fait ¼ d'heure avant le départ place du Foirail et le départ se fera à 8h 30.

Attention, cette année nous avons mis tous les horaires de départ à la même heure sauf pour le 05 janvier 2020.

Les sorties marquées d'un \*\* sont à la journée il faut donc prévoir le pique-nique.

3 week-ends sont proposés : un dans l'Aveyron en novembre, un dans le lot en janvier et un dernier à étudier possiblement en Espagne fin mai.

#### **Questions diverses :**

Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.